Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS05-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **8**, **Présents : 8 Votants : 8** ***(7 votants pour les CFU).***

Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**

A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 -***FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*- Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.- Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. -**LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA-**URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) - **Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -206-005 Objet **: AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - LOTISSEMENT**

Le Compte Financier Unique 2025 étant approuvé par le Conseil municipal, fait apparaitre des déficits de 605,15€ pour la section de fonctionnement et de 35 240, 91€ pour la section d'investissement.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et L.5211-1 ;
VU l'instruction budgétaire comptable M57
Vu le CFU 2025 approuvé par le Conseil municipal
Considérant les déficits des sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, constate les déficits des sections et décide de leur report au budget Primitif 2026 :
En fonctionnement au 002 pour 605,15 €
En investissement au 001 pour 35 240,91€

➢ **AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance